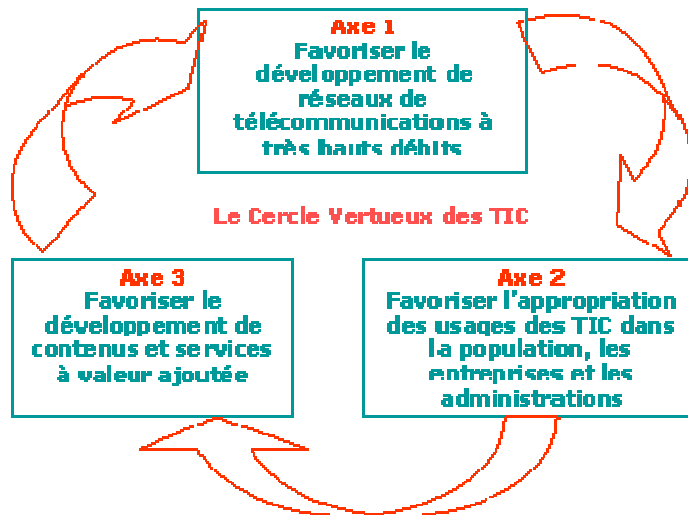


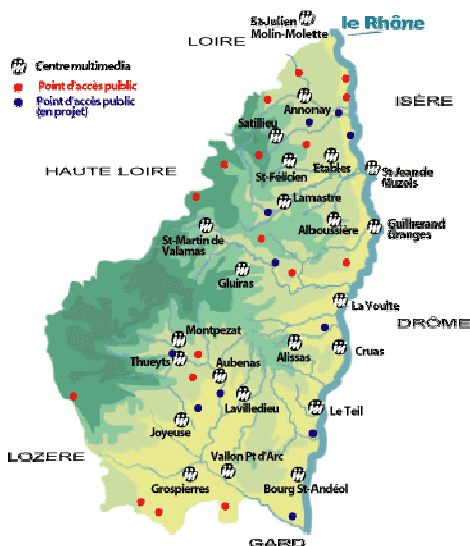
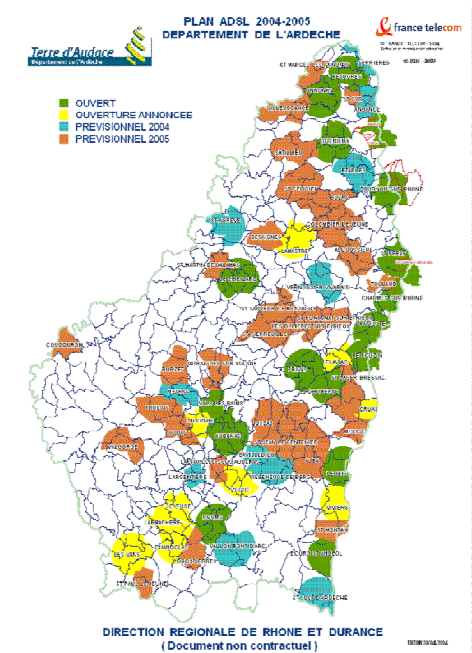
Conseil Général de l'Ardèche : Administration électronique au CG 07 et e-subsventions (texte d'Alain Valéry, DSI CG 07)

1) Les axes de la politique départementale NTIC



Axe 1 - La desserte haut débit

Signature de la convention "Département innovant" avec France Telecom. Accélération et extension du déploiement de l'ADSL par France Telecom. 2003 : 79 % des Français couverts / 45 % des Ardéchois. **Fin 2005** : 95 % des Français / 82 % des Ardéchois sur 40% du territoire.



Axe 2 - Le développement des usages

En France en 2003 :

- Taux d'équipement informatique foyers : 44,8 %
- Taux de raccordement à Internet : 29,2 %
- Taux de pénétration du haut débit (ADSL) : 15%

En Ardèche : 26 centres multimédias + 100 PAPI (Point d'accès public à Internet) dans les bibliothèques, = 1 point d'accès pour 3 communes. Un potentiel unique en France !

Soutien au SIVU des Inforoutes (255 communes : 240 000 hab.)

- Mise en œuvre des plans d'équipement (écoles primaires, bibliothèques et les centres multimédias)
- Accompagnement (Formation, Prestations de services NTIC aux communes, Sensibilisation du grand public)

- Expérimentations : cartable électronique, cadastre numérisé en ligne, diffusion hertzienne haut débit.
Modernisation et efficacité du service public pour un meilleur service aux usagers et démocratie participative :

- Soutien à des projets de territoire : projet "carte de vie quotidienne" mené par la Communauté de Communes des Châtaigniers
- Soutien au Centre Départemental de Documentation Pédagogique : Réseau Ardecol (centre de ressources éducatives).

2) L'administration électronique au sein des services du CG07

En interne : nouvelles applications full web (architecture 3 tiers)

- Gestion Financière dans les subdis de la DDE (Ariane@net)
- Ressources Humaines (Astre Rh)
- Délibérations (AIRS)

Vers l'externe :

- "Sous la contrainte" : la dématérialisation des marchés publics
- Expérimentation dans le cadre du projet "ACTES"
- Les e-subventions

Un socle technique commun : évolution de l'intranet - internet - extranet : gestion de contenu

3) Bénéfices des NTIC

- Ergonomie



- Gestion des procédures

Une communication naturelle Intranet : à partir d'un événement déclencheur ; étapes de demande, avis, vérification, validation.

Approche événementielle de certaines procédures (Workflow) : tableau de bord événementiel.

4) Gestion des délibérations et transmission au Contrôle de Légalité

La solution du CG07 avec AIRS 2 DELIB

- AIRS 2 DELIB : une solution complète

La production des actes administratifs,

La circulation et le suivi des projets,

La préparation et le traitement des séances,

L'édition du recueil des actes administratifs.

- AIRS 2 DELIB : avantages technologiques

Solution 100 % web

Échanges normés au format XML

Architecture n-tiers,

Véritable workflow intégré et évolutif

Interfaces annuaire LDAP et messagerie SMTP

Avec  Digitech.

Circuit de validation (Workflow) du CG07

Le workflow est le cœur du progiciel. Il doit être impérativement déterminé avant l'installation du produit.

La mise en place d'un tel système de validation entraîne un changement de fonctionnement. Les décisions prises pour le circuit de validation ne doivent et ne peuvent pas être changées à tout moment.

Service instructeur -> Visa Chef de service -> Visa Directeur

	-> Visa DGA	}	-> Visa DGS
Visa Directeur	-> Visa Directeur juridique		
	-> Visa Directeur des finances		

Visa DGS -> Visa Cabinet -> Signature Président

Intégration par l'offre

Étape 1 - Sélection des documents à envoyer

-Validation de l'ensemble des documents prêts à être envoyés

-Signature électronique des documents

Étape 2 - Création de l'enveloppe "XML"

Génération de l'enveloppe XML ainsi que les différentes informations signalétiques correspondant aux documents transmis.

Cette mise en forme est facilement réalisée par e-Délib, XML et PDF étant les formats natifs d'AIRS 2 Délib.

Étape 3 - Interfaçage AIRS 2 et FAST (Plate forme de la CDC)

Demande de transmission effective d'e-Délib directement à FAST. Les dossiers transmis passent alors

automatiquement en attente de réception des accusés de réception. Les erreurs et les éventuels renvois à effectuer sont gérés lors de cette phase.

Étape 4 - Traitement des AR et des retours de la Préf.

AIRS 2 reçoit et enregistre l'accusé de réception attestant la bonne réception de l'acte par la Préfecture, ainsi que l'ensemble des courriers d'observation ou des remarques notifiées par la Préfecture.

5) Les e-subventions : démarche du CG07 en partenariat avec la "Communauté de Communes des Châtaigniers"

Une stratégie technique à déterminer

3 scénarii possibles :

- Solution proposée par l'éditeur de la solution actuelle : GFI Progiciels avec ASTRE SUBVENTION et une offre d'extranet. Ou solution proposée par un éditeur tiers : interfaçable avec notre outil de gestion des subventions.
- Serveur centralisé au CG (ou ailleurs) : un inconvénient, la sécurité, gestion des relations entre les serveurs. Avantage : une plus grande intégration avec nos solutions métiers.
- Flux de données (xml de préférence) à partir de formulaires : inconvénient, pas de lien direct avec la base de données du CG. Avantage : plus proche de la culture actuelle du circuit papier et séparation entre les solutions métiers.

Une stratégie fonctionnelle à planifier

3 axes de déploiement à déterminer : 1) quel public concerné ? Communes / associations / privés / entreprises... 2) quels types d'aide en priorité ? En adéquation avec le public visé mais aussi à prioriser. 3) Jusqu'où dans l'automatisation du traitement via internet ? Pour la phase 1 : Informations. Pour la phase 2 : Demande. Pour la phase 3 : Subvention.

Démarche du CG07 en partenariat avec la Communauté de Communes des Châtaigniers

- Choix de la solution flux de données,
- Choix de quelques subventions d'associations où le CG complète des subventions allouées par les municipalités,
- Mise en place par La Communauté de Communes des Châtaigniers des formulaires avec 3 parties (associations, mairie et CG) correspondant aux dossiers papiers et création des schémas et des flux xml.
- Le CG07 demande à GFI Progiciels de réaliser l'interface pour l'intégration des données dans GADARIANNE et pour émettre en retour des e-mails (ou des flux xml) un accusé de réception, de délibération, par exemple, vers la mairie et/ou l'association.

6) Gestion de contenu multisites Xnet, objectifs et fonctionnalités

Les sites Internet / Extranet et Intranet créés respectivement en juillet 2001, et début 2003, ont été mis en place avec les objectifs suivants :

- Faciliter l'accès à l'information (disponibilité 24h/24h, information et documents délivrables à distance...);
- Apporter une meilleure lisibilité de l'action départementale ;
- Favoriser les échanges et le travail collaboratif entre les services et partenaires du Département, dans le cadre du site Extranet ;

- Améliorer le fonctionnement des services de la collectivité. Les sites ont rempli en partie ces objectifs, succès confirmé par l'accroissement de leur fréquentation au fil du temps.

Pourquoi une évolution ?

Nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de faire évoluer les sites internet / intranet / extranet compte tenu des problèmes que nous rencontrons avec les outils actuellement utilisés.

- Obligation de ressaisir des contenus publiés à plusieurs endroits
- Pas d'outil de gestion de la qualité de l'information (workflows)
- Difficulté pour réorganiser les sites, faire évoluer leurs architectures
- Aucune possibilité de recherche des informations.

Refonte des sites Intranet / Extranet / Internet

Une refonte des sites selon trois axes : une refonte technique (choix d'une solution libre ZOPE CPS avec CAP GEMINI), une refonte graphique et une évolution éditoriale.

Une démarche commune de mutualisation Intranet, Extranet et Internet : quand ?

- La mise en ligne du nouveau site Intranet (Zig-Zag), destiné aux agents de la collectivité, interviendra courant février 2005.
- Les nouveaux sites Internet et Extranet, destinés respectivement au grand public et aux partenaires du Département seront publiés fin du 1er trimestre 2005.

Objectifs de la gestion de contenu Xnet

- Disposer d'un outil partagé par les contributeurs de l'Intranet (et demain des sites Intranet), du site Internet et des futurs Extranet
- Améliorer les capacités de recherche au sein du contenu
- Faciliter la présentation multiple d'un même contenu en fonction de son contexte en dissociant le contenu de sa présentation
- Offrir une meilleure gestion de la qualité des informations publiées (traçabilité des documents, gestion de versions, circuits de validation)
- Permettre un accroissement du nombre de services en lignes proposés aux différents utilisateurs de ces sites (agents du Département, partenaires du Département, grand public)
- Permettre des gains de productivité interne en facilitant l'échange d'informations entre les différents supports de publication et des gains financiers directs en s'affranchissant de l'impression de certains documents
- Offrir une appropriation de l'outil Internet par les agents, en décentralisant la saisie de l'information
- Permettre à une information saisie une fois d'être publiée en plusieurs endroits.

Fonctionnalités d'une gestion de contenu

- Respecter des standards et des normes (LDAP, XML et CSS)
- Structurer et catégoriser l'information afin de faciliter les échanges et la publication d'informations
- Gestion multi-sites
- Gestion d'utilisateurs et de groupes d'utilisateurs
- Créer du contenu à partir d'une interface Web simple ne nécessitant aucune compétence technique
- Gestion de version et d'archivage
- Workflow léger de validation et publication
- Création rapide et publication de formulaires
- Moteur de recherche paramétrable

7) Position du CG07 par rapport à l'Open Source

Le concept de logiciel "libre" (sous licence "open source" pour reprendre la terminologie anglo-saxonne) répond à trois critères :

- la liberté pour chacun d'étudier comment le programme fonctionne
- la liberté de le copier et de le diffuser
- la liberté d'améliorer soi-même le logiciel pour en faire profiter la communauté.

La philosophie véhiculée par le mouvement du logiciel libre vise à mettre en commun des idées et du savoir collectif pour permettre la progression de la recherche et l'augmentation de ce savoir.

Le CG a voté une délibération en faveur de la mise à disposition sous licence de type logiciel " libre " d'applications informatiques réalisées pour le compte du CG07 (DINT et COM). Cette licence permet, sans aucune contrepartie financière, la libre utilisation, la libre reproduction, la libre distribution et la libre modification des applications. En contrepartie de cette mise à disposition, le CG07 bénéficiera des contributions apportées, par les autres utilisateurs.

Conséquence : le CG07 donne un accord sur la ré-utilisabilité des développements faits dans le cadre du projet Zope-CPS.

Conclusion : la Révolution des "nouvelles technologies"

Les collectivités territoriales, comme les services de l'Etat, confrontées à une véritable révolution, celle de l'e-administration.

Il faut accompagner cette évolution, tant du point de vue de la compréhension des enjeux technologiques inhérents que de l'organisation du travail et de l'évolution des métiers (cf. révolution des transports ou de l'industrie dans le passé).

L'e-administration : des nouveaux services pour les citoyens "multi-canal", rendus possibles par les nouvelles technologies (principalement les hauts débits et la banalisation des usages de l'informatique grâce au web).

Cette démarche implique :

- une cohérence de toute la chaîne informatique de bout en bout,
- des infrastructures haut débit, performantes et sécurisées,
- une refonte des procédures et de l'organisation,
- une réorganisation des données qui ne sont plus dédiées à un usage interne seulement : protection, diffusion, interconnexion.